



coblenceavocats

## Communiqué de presse

Paris, le 8 juin 2020

### **Coblence avocats accompagne 4D Investissement dans le cadre de l'acquisition du chateau de Chanteloup**

**4D Investissement, par le biais de ses filiales 4D Outdoor et 4D Family, annonce l'acquisition de l'ensemble immobilier du domaine dit « château de Chanteloup », membre du réseau d'hôtellerie indépendante de plein air, Le French Time. Coblence avocats (Ludovic Dorès, associé et Sophie Raballand) a conseillé l'acquéreur dans le cadre de cette opération.**

Situé à Sillé-le-Philippe (Sarthe), et étendu sur 21 hectares autour de son château du 19ème siècle, le chateau de Chanteloup est un hôtel de plein air classé 5 étoiles. Propriété de la famille Souffront depuis 1960, il est transformé en site d'hôtellerie de plein air en 1972 par la famille éponyme. Depuis lors, il est, du fait de son site exceptionnel et de son offre haut de gamme, membre du réseau d'hôtellerie indépendante de plein air « Les Castells » devenu depuis son association avec Sites et paysages en 2018, le French Time.

4D investissement via ses filiales 4D Outdoor (fonds de commerce) et 4D Family (foncier) réalise ici, pour un montant confidentiel, sa 1<sup>ère</sup> acquisition dans le domaine du tourisme de plein air.

Pour Benoit Dorès, son dirigeant : « *notre souhait est de consolider la présence de nos visiteurs amis étrangers à Chanteloup mais aussi de développer, en parallèle, son attractivité pour la clientèle française notamment grâce à la construction d'eco-lodges, ce qui nous permettra de proposer une offre alternative et d'étendre la période d'ouverture du domaine* ».

#### **Conseil juridique acquéreur :**

##### **Coblence avocats**

**Corporate** (Ludovic Dorès, associé et Sophie Raballand)

**Immobilier** (Anne-Dominique Bousquet, associée)

**Fiscal** (Alexandre Polak, associé et Thibaut Hubert)

---

#### **A propos de Coblence avocats**

Coblence avocats est un cabinet d'avocats créé en 1984, dédié au droit des affaires et comptant à ce jour 45 avocats dont 14 associés.

Le cabinet propose à ses clients un panel de compétences complet et cohérent et une expertise sur-mesure dans les principaux domaines du droit des affaires :

- Corporate – Fiscalité ;
- Droit social et droit des dirigeants ;
- IP/IT ;
- Droit de l'immobilier et de la construction ;
- Restructurations / Droit des entreprises en difficulté ;
- Contentieux des affaires.

#### **Contacts :**

Marie Merklen - Elliott & Markus

T : 01 53 41 41 84

[m.merklen@elliott-markus.com](mailto:m.merklen@elliott-markus.com)

Marie Deléage - Coblence avocats

T : 01 53 67 24 24

[www.coblence-avocats.com](http://www.coblence-avocats.com)  
[deleage@coblence-avocats.com](mailto:deleage@coblence-avocats.com)

---